



Sotteville-Lès-Rouen,
Le 29 juin 2026

Objet : COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ouverture à la concurrence : en Normandie, la réalité rattrape enfin les promesses inatteignables.

La décision de la Région Normandie de suspendre l'appel d'offres concernant l'exploitation de l'étoile ferroviaire de Rouen constitue un nouvel aveu des difficultés majeures engendrées par l'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire de voyageurs.

La raison de cette suspension est sans appel : plusieurs opérateurs privés, dont Transdev, refusent d'exploiter les lignes dans un contexte de coactivité avec SNCF Voyageurs au Technicentre de Sotteville-lès-Rouen. Ils souhaitent disposer d'installations qui leur seraient propres, remettant ainsi en cause l'organisation industrielle historique du ferroviaire.

Face au risque de ne voir subsister qu'un seul candidat, la Région a préféré mettre la procédure en pause. Cette décision démontre que le modèle vanté de la concurrence se heurte à une réalité industrielle bien plus complexe que les discours politiques.

Depuis des années, la CGT alerte sur les conséquences de cette réforme :

- La multiplication des coûts pour les collectivités et donc pour les contribuables ;
- La déstructuration progressive de l'outil industriel ferroviaire ;
- La duplication des moyens humains, techniques et immobiliers sans aucun impact sur l'augmentation de la production ferroviaire.
- Une organisation plus complexe, moins efficace et plus coûteuse.

Ce projet d'ouverture à la concurrence a été combattu par toute la CGT, notamment dans le cadre des mobilisations massives et unitaires des 13 octobre et des 15 décembre 2025.

Le Technicentre de Sotteville-lès-Rouen est un outil industriel performant, modernisé grâce aux investissements publics et au savoir-faire des Cheminots. Pourtant, certains opérateurs refusent aujourd'hui d'y travailler dans le cadre d'une coactivité. C'est une justification de la complexification liée à l'ouverture à la concurrence ?

Les conséquences pourraient être particulièrement lourdes. Si cette exigence devait être satisfaite, elle pourrait conduire à la construction de nouvelles installations ou d'un nouvel atelier de maintenance sur le site de Sotteville-lès-Rouen. Une telle décision ferait exploser la facture pour les finances publiques, avec un coût qui pourrait se chiffrer en plusieurs dizaines de millions d'euros. Une dépense supplémentaire qui viendrait s'ajouter aux nombreux surcoûts déjà générés par l'ouverture à la concurrence et qui serait, une fois encore, supportée par les contribuables normands.

En Normandie, nous en sommes déjà à plus de 100 millions d'euros, sur la France à plus de 4 milliards d'euros.

Cette situation confirme ce que la CGT dénonce depuis l'origine : la concurrence dans le ferroviaire ne crée pas d'économies. Elle impose la duplication des moyens de production, fragilise l'organisation du système ferroviaire et engendre des dépenses publiques supplémentaires.

Les usagers attendent des trains et des gares humanisés, des trains plus nombreux, plus fiables et plus ponctuels. Ils n'attendent pas que des millions d'euros soient consacrés à construire des infrastructures en double ou à satisfaire les exigences d'opérateurs privés.

Pour la CGT, cette suspension doit conduire la Région Normandie à réexaminer en profondeur sa stratégie. Les fonds publics doivent être consacrés au développement du service public ferroviaire, à la modernisation des infrastructures existantes, au renouvellement du matériel roulant et au renforcement des effectifs, plutôt qu'au financement des conséquences d'une ouverture à la concurrence dont les limites apparaissent désormais au grand jour.

Ce nouvel épisode démontre que l'ouverture à la concurrence n'est ni une garantie d'efficacité, ni une garantie d'économies. Elle risque, au contraire, de coûter toujours plus cher aux collectivités, aux contribuables et aux usagers.

Alors citoyens Normands, stoppons ensemble l'ouverture à la concurrence et exigeons un moratoire sur la concurrence afin d'arrêter ce véritable scandale national.

La CGT continuera à défendre un service public ferroviaire unique, intégré, solidaire et performant, au service de l'intérêt général et non des intérêts privés.

Fraternellement.

Olivier PETIT
Secrétaire Général

